

Un métallier récompensé à Cannes

Il a fait rire la France entière dans la série TV « Un gars une fille », « Brice de Nice » et surtout « OSS 117 ». On imagine aisément que les deux années de chantiers en métallerie, dans l'entreprise de son père, n'ont pas dû être si tristes. Eh oui, Jean Dujardin, n'a pas toujours été comédien ! Après un bac de philosophie et arts plastiques, le natif de RUEIL-MALMAISON (92) a travaillé comme poseur de menuiseries et de serrures. C'est au moment de son service militaire qu'il décide finalement de changer de métier et qu'il s'engage dans l'art de la comédie. Il n'est pas certain que le jury du festival de Cannes ait eu connaissance de ses talents de poseur. Il lui a cependant remis à l'unanimité le prix d'interprétation masculine pour son rôle dans le film de Michel Hazanavicius « The Artist ». D'une certaine manière, c'est aussi la métallerie qui a été récompensée...

La tôle perforée comme alternative au verre ?

L'habillage en tôle perforée est déjà couramment utilisé dans les bâtiments où il se présente comme une enveloppe externe supplémentaire devant la paroi en verre et est utilisé pour ses qualités esthétiques ou de protection solaire. Europerf, l'association européenne de la perforation du métal, considère cependant que dans certains pro-



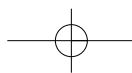
jets, la tôle perforée représente une alternative crédible au verre. Lorsque l'enveloppe externe ne doit pas nécessairement être hermétique, tels que les gares ferroviaires ou routières, les parkings ou d'autres constructions similaires, la relative légèreté, la résistance et la facilité d'installation de ce produit sont susceptibles d'en faire une solution d'habillage. Par ailleurs, les perforations larges laissent entrer la lumière tout en assurant une ventilation naturelle et en limitant les désagréments liés à la pluie ou aux rafales de vent. Elles agissent en effet comme une barrière de protection, réduisant la vitesse du vent et diminuant les turbulences. Selon Olivier Janin, secrétaire général d'Europerf, « la tôle perforée fournit aux architectes des idées et des solutions nouvelles dans la manière de concevoir leur édifice. » Il ajoute : « Nous avons déjà été impliqué dans divers projets en Europe dans lesquels le produit a été utilisé en habillage extérieur primaire. Celle-ci a pu démontrer des avantages sur le verre ou d'autres matériaux, en termes de réduction du vandalisme et des graffitis et de faibles coûts de maintenance. » | www.europerf.org

Transformation des métaux : insuffisances structurelles

Selon l'étude publiée le 8 juin dernier par Atradius, spécialiste de l'assurance-crédit concernant les fabrications métalliques, le secteur de la transformation des métaux connaîtrait des difficultés en raison de fortes pressions sur ses marges. L'augmentation du coût des marchandises et la pression

exercée par les gros clients souhaitant des réductions de prix en seraient les principales causes. Le problème résulterait également des sources de financement limitées dû à une rentabilité insuffisante et à des difficultés pour obtenir de nouveaux concours à long terme de la part des actionnaires

ou des banques. Par conséquent, les marges bénéficiaires de nombreuses entreprises resteraient assez étroites et leurs dettes importantes. En outre, leur trésorerie serait tendue en raison de la nécessité de disposer d'un important fonds de roulement et de stocks volumineux. |



Protéger les habitations contre le cambriolage

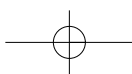


Quelles sont les règles à appliquer pour éviter toute intrusion ? Quels sont les bons équipements à mettre en place ? Au travers d'un questionnaire et de schémas, l'ouvrage « Protection des habitations contre le cambriolage » rédigé par le CNPP, expert en prévention et en maîtrise des risques, apporte des réponses appropriées à chaque type d'habitation (individuelle ou collective). Des fiches détaillent les équipements de protection mécanique (blocs-portes, serrures, fenêtres...) et électronique (détecteurs d'intrusion, centrales d'alarme...) à installer. | www.cnpp.com

Inauguration du site logistique de Wicon



Situé à Courmelles dans l'Aisne, le nouveau site logistique du gammiste Wicon a été conçu pour améliorer la qualité du service client, du stockage des profilés bruts à leur laquage et à leur expédition. Objectif, réduire le délai entre la prise de commande et la livraison à une semaine, quelle que soit la marchandise ou la couleur du profilé désiré. Un investissement de 25 millions d'euros a été nécessaire pour la construction des 18 000 m² de bâtiments, dont 1 300 de bureaux. Le choix du site a été dicté par sa proximité avec les deux autres voués à l'extrusion, dont proviennent 80 % de la matière laquée. Quant à la chaîne de laquage verticale, installée dans un hall doté de murs coupe-feu, elle a été choisie pour sa performance et sa souplesse. Objectif, jusqu'à 80 changements de couleur par jour. Chaque changement devant se faire en sept minutes et demie, toute l'installation a été pensée pour favoriser la rapidité de nettoyage des cabines de poudrage. En cas de bi-coloration, le laquage est effectué avant assemblage des profilés par sertissage réalisé sur une chaîne automatisée de dernière génération. Également présent à Courmelles, un centre technique, entièrement destiné à la mise au point et à la certification des nouveaux produits. |



6

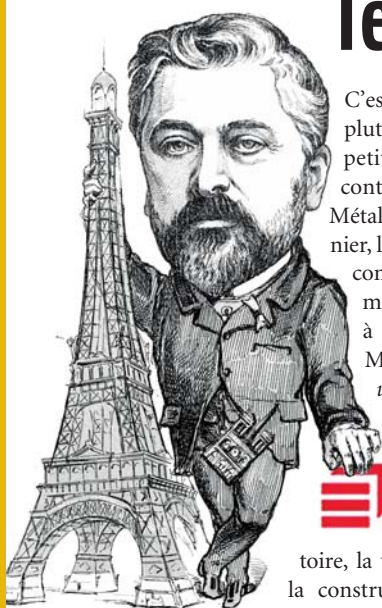
MÉTALFLASH97 ACTUALITÉS



Londres s'offre sa tour de Babel

Non contente d'avoir ravi à Paris l'organisation des jeux olympiques de 2012, Londres finalise la construction de la tour « ArcelorMittal Orbit », de l'artiste plasticien britannique d'origine indienne Anish Kapoor. Construite à quelques dizaines de mètres du futur stade olympique et financée en majeure partie par le numéro un mondial de la sidérurgie, elle ressemblera, une fois terminée, à un jeu de construction géant composé de 1 400 tonnes de tubes d'acier enchevêtrés. Peinte en rouge, l'œuvre dominera de ses 115 mètres de hauteur le parc olympique. « Nous avons cherché à créer une œuvre d'art qui sera un symbole pour la ville et durera longtemps après les jeux eux-mêmes », a commenté Lakshmi Mittal, président du groupe. Un pari certes osé, mais qui ne risque pas de passer inaperçu !

La filiale d'Eiffage perd en appel le droit au nom d'Eiffel



C'est David qui gagne contre Goliath, ou plutôt Philippe Coupérie-Eiffel (arrière-petit-fils du constructeur) qui gagne contre la société Eiffel Constructions Métalliques. Dans un arrêt du 16 mai dernier, la cour d'appel de Bordeaux a en effet confirmé de façon exécutoire le jugement du 5 janvier 2010 interdisant à la société Eiffel Construction Métalliques, filiale d'Eiffage, « tout usage de marques, de dénomination sociale et d'utilisation du nom du concepteur de la tour Eiffel sous quelque forme que ce soit ».

Ironie de l'histoire, la victime de l'interdiction revendique la construction de la dite tour. Plus cruel

encore, à la base de ce litige, il y a une plainte d'Eiffage déposée en 2006 contre Philippe Coupérie-Eiffel pour lui interdire d'utiliser des marques comprenant le nom Eiffel. Comme il y a un an, le tribunal s'est basé sur le procès verbal d'une réunion de la société anonyme « Compagnie des établissements Eiffel », tenue en 1893 dans lequel Gustave Eiffel déclarait : « J'entends désormais rester absolument étranger à la gestion des établissements qui portent mon nom et tiens expressément à ce que celui-ci disparaisse de la désignation de la société ». « Suite à cette annonce, l'homme avait d'ailleurs dédommagé les actionnaires en abandonnant 2 000 actions, l'équivalent de 700 000 francs-or, soit 4,5 millions d'euros », confie Maître Caroline Lampe, avocate de Philippe Couperie-Eiffel. « Cet arrêt s'avère historique et marque un coup d'arrêt à l'usage illégal et scandaleux de ce patronyme », confirme cette dernière. |

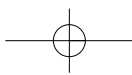
Subes dans l'élévation du France

Il y a sans doute beaucoup de raisons d'aller voir l'exposition dédiée au paquebot Le France qui se tient jusqu'au 23 octobre au Musée de la Marine à Paris. Il y en a toutefois une qui n'échappera pas aux amoureux du métal : les pièces liturgiques réalisées par Raymond Subes (1891-1970) pour la chapelle du géant des mers. Le génial ferronnier d'art, complice d'Émile Robert, avait déjà réalisé des rampes et des garde-corps dans



l'esprit Art déco pour les paquebots Île-de-France, Normandie, Lafayette et l'Atlantique durant l'entre-deux-guerres. On avait

cependant oublié (jusqu'à cette exposition) qu'il avait aussi créé, au début des années soixante, ces pièces en laiton pour l'autel de la chapelle du France qui pouvait accueillir jusqu'à 80 personnes. Elles constituent aujourd'hui un émouvant reliquat de l'élégance et du raffinement qui étaient associés au plus mythique des navires transatlantiques français. |





© Pjic

L'assemblée générale de la Chambre de métallerie et serrurerie s'est déroulée dans l'auditorium du musée de la Marine.



© Pjic

Le cap sur l'apprentissage à « la Parisienne »

La Chambre professionnelle de métallerie et Serrurerie du grand Paris a tenu son assemblée générale le 9 juin au musée de la Marine. Parmi les sujets sensibles évoqués figurait l'apprentissage. L'appel des CFA qui peinent à trouver des entreprises d'accueil a été entendu par l'organisation syndicale.

Il faudra s'y habituer, la Chambre professionnelle de métallerie et serrurerie de la région parisienne change de dimension géographique en remplaçant la « région parisienne » par grand Paris. Un rafraîchissement du sigle qui, ne devrait cependant pas encore induire que « la Parisienne » englobe tous les départements du grand Paris. Une fois cette annonce faite, le président Jean-Louis Hulin, dans son discours introductif de l'assemblée générale du 9 juin au Musée de la Marine de la capitale, a insisté sur l'urgence du recrutement des apprentis. « *Nous avons, dans la petite couronne trois CFA, Rueil-Malmaison, Saint-Denis et Noisy-le-Grand qui ne peuvent rien pour leurs jeunes si nous ne faisons pas l'effort d'accueillir les candidats au CAP dans nos entreprises* », insiste-t-il. « *Dès septembre, nous devrions tous avoir au moins un jeune dans nos équipes autrement nous courons le risque d'avoir de réelles difficultés pour la marche de nos entreprises dans moins de cinq ans* », poursuit le dirigeant de Vedlin. La Chambre syndicale s'engage depuis des années dans la promotion de la métallerie auprès des jeunes. Des actions comme la participation au Forum des métiers de Pavillons-sous-Bois où avait été reproduit un atelier, les Coulisses du bâtiment qui se tiendront entre le 6 et le 8 octobre prochains et le nouveau site Web en construction (www.metallerie-serrurerie-le-site.org) en sont des exemples.

La chambre syndicale peut aussi se féliciter d'avoir su, en collaboration avec les Compagnons du devoir de Paris, transformer l'essai du CQP « chargé d'affaires junior en métallerie ». Lors des examens de février 2011, sur sept candidats, six ont obtenu leur diplôme. La session 2011/2012 compte actuellement neuf candidats. La tendance est donc encourageante. Autre action en cours : la formation de serrurier de ville. Lancée sur une initiative de Jean-François Rouge, Gérard Dansac et Alphonse Liné celle-ci répond à une attente forte des entreprises parisiennes souvent spécialisées dans la sécurisation des accès et le remplacement de serrures. Le cycle piloté par l'Apave dure quatre mois (dont 2,5 en centre et six semaines en entreprise) et vise les demandeurs d'emploi. Présent à l'assemblée générale, Thierry Delavallée, responsable développement professionnel à l'Apave a exposé une action mise en route avec l'Epide (l'école de la deuxième chance du ministère de la Défense). Il s'agit ici de former des jeunes volontaires en « rupture scolaire et sociale » qui auront préalablement été « remobilisés » par des cadres de l'armée. Aujourd'hui, ces jeunes sont souvent orientés vers les métiers de la sécurité. « *Pourquoi ne pas les sensibiliser aux métiers de la métallerie ?* », s'interroge Thierry Delavallée.

Jan Meyer